



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 09/12/2024
Reçu en préfecture le 09/12/2024
Publié le
ID : 033-213305428-20241207-2024460712-DE

Berger-Levrault

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 7 DECEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le sept décembre à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	30/11/2024
En exercice	14	Date de la séance	07/12/2024
Présents	9	Heure de la séance	9H30
Votants	12	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal de Vérac
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal	X		
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève	X		
CATALOGNA Magali		X	BEC Dominique
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie		X	
HAUCHARD Béatrice		X	GUERIN Evelyne
LENE Luc		X	CASTREC Yves
LEON Frédéric		X	
REBEL Cyril	X		

Secrétaire de séance MAUBERT-SBILE Karine

N° 2024/46-0712 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe que l'agent technique de 1^e classe assurant des fonctions polyvalentes au sein du service technique est parti en congé retraite pour carrière longue au 1^{er} décembre 2024. Comme étudié lors des réunions relatives au financement des projets communaux et en s'appuyant sur l'analyse du fonctionnement du service technique, il est envisagé de réduire l'effectif du d^{it} service d'un demi-poste.

Il convient aussi de régulariser la situation administrative d'un agent technique du SIVOS Vérac-Tarnès-Mouillac qui est mise à disposition de la bibliothèque municipale. Il est utile statutairement de séparer les deux emplois, de plus est, sur deux collectivités différentes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;



Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

ID : 033-213305428-20241207-2024460712-DE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Considérant le projet communal de création d'un tiers lieu culturel accueillant une médiathèque et un bureau d'information Jeunesse communautaire ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

Considérant la nécessité de fermer une poste d'adjoint technique de 1^e classe (départ en retraite 01/12/2024) et de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet ainsi qu'un poste d'adjoint territorial du Patrimoine à temps non complet ;

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs,

<i>Emploi</i>	<i>Grades</i>	<i>Nombre d'emplois existant et durée hebdomadaire</i>	<i>Nombre de poste à supprimer et durée hebdomadaire</i>	<i>Nombre de poste à créer et durée hebdomadaire</i>	<i>Date d'effet</i>
Secrétaire Générale	Rédacteur Principal 1 ^e Classe	1 poste à 35h00			
Assistante administrative	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	2 postes à 35h00			
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h00	1 poste à 35h00		01/01/2025
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	1 poste à 35h00		1 poste à 17h30	01/01/2025
Assistante administrative/ communication	Adjoint administratif	1 poste à 12h00			
Agent d'accueil et d'animation de la bibliothèque municipale	Adjoint territorial du Patrimoine			1 poste à 13h00	01/01/2025



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

ID : 033-213305428-20241207-2024460712-DE

Berger Levaillant

DÉCISION :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOPTE** le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : **CONTRE 0** **ABSTENTION 0** **POUR 12**

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré le 7 Décembre 2024

A Vérac, le 9 Décembre 2024

Le Maire,
Dominique BEC

Pour copie conforme,

